

Je suis sinistré(e)

à la suite d'une catastrophe naturelle



... je me fais connaître
et j'enregistre
ma demande d'aide matérielle
sur le site

www.partagence.org

L'ONG Partagence... pour aider les sinistrés à retrouver une vie « normale »

Pour la première fois, en France, une organisation humanitaire permet à des victimes d'une catastrophe de **s'identifier et demander une assistance** (aide matérielle en équipements neufs pour la maison) par internet.

... Et ce grâce au nouveau portail de l'association PARTAGENCE, accessible depuis son site internet.

L'**inscription en ligne** est sous la condition d'un programme de post urgence validé par l'ONG dans la zone habitée par le sinistré.

